

LYON 3^e

Numéro 4 – Hiver 22/23

DOSSIER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



REVIVEZ LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations était de retour le 10 septembre, place Guichard. Dans une ambiance festive et musicale, grâce au groupe Kusturica et à la Fanfare Pustule, les habitants et habitantes ont pu déambuler parmi les stands pour découvrir les associations de leur quartier : sport et loisirs, éducation populaire et formation, santé, ESS, humanitaire et entraide et enfin culture et patrimoine.... Sans oublier les stands de la Mairie d'arrondissement et de vos Conseils de Quartier. Rendez-vous l'an prochain début septembre !



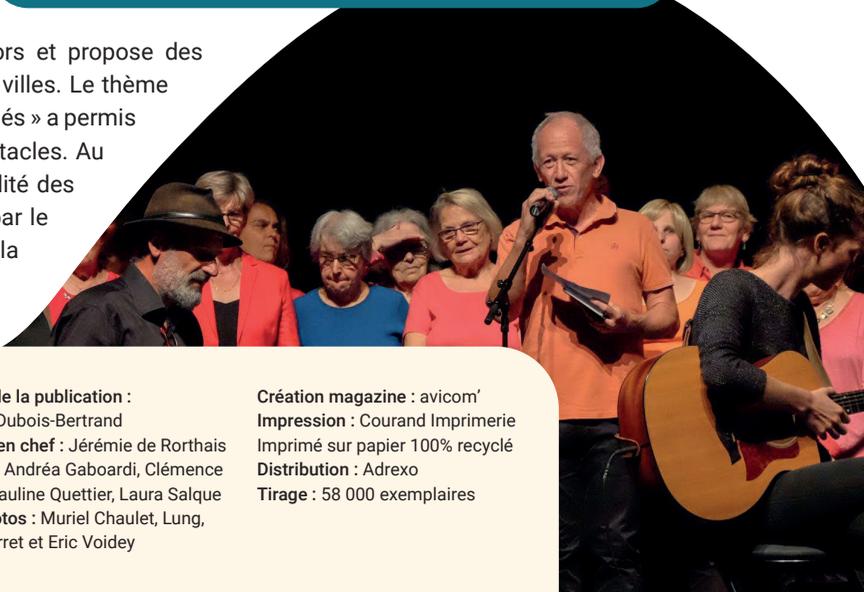
UNE NOUVELLE MJC À SANS-SOUCI

Un premier temps festif a marqué symboliquement l'arrivée d'une nouvelle MJC à Sans-Souci, le 7 octobre dernier. L'occasion pour l'équipe de la MJC de se présenter, pour les habitants d'exprimer leurs attentes, et de partager leurs idées, le tout en musique ! Prochaine étape : la reprise de l'animation des temps périscolaires des écoles Montbrillant et Harmonie-Rebatel et une ouverture aux activités en septembre 2023. D'ici là, d'autres moments conviviaux seront organisés au 36 avenue Lacassagne !



SEMAINE BLEUE : UN FINAL EN CHANSONS !

Chaque année, la semaine bleue célèbre les séniors et propose des échanges autour de leur place dans nos vies et nos villes. Le thème de l'édition 2022 : « Changeons de regards sur nos aînés » a permis une semaine riche en activités, conférences et spectacles. Au programme dans le 3^e : un forum autour de la mobilité des séniors plusieurs dictées et un spectacle organisé par le conseil de quartier Voltaire Part-Dieu au Palais de la Mutualité. Retour sur ce spectacle en image !



Lyon 3^e
Magazine édité par la Mairie du 3^e arrondissement de Lyon
Consultable sur mairie3.lyon.fr
Mairie du 3^e – 18 rue François Garcin
69423 Lyon cedex 03
04 78 95 83 50

Directrice de la publication :
Véronique Dubois-Bertrand
Rédacteur en chef : Jérémie de Rorthais
Rédaction : Andréa Gaboardi, Clémence Létinaud, Pauline Quettier, Laura Salque
Crédits photos : Muriel Chaulet, Lung, Corinne Barret et Eric Voidey

Création magazine : avicom'
Impression : Courand Imprimerie
Imprimé sur papier 100% recyclé
Distribution : Adrexo
Tirage : 58 000 exemplaires



LYON ENGAGÉE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Chaque jour, de nombreux facteurs non-climatiques nous démontrent qu'il est indispensable de penser l'avenir différemment pour chacun et chacune d'entre nous, en portant une attention particulière à la réduction des inégalités économiques et sociales. En effet, l'accès à l'eau, la production et l'accès à la nourriture, la santé, les écosystèmes naturels et la biodiversité sont tous menacés à court ou moyen terme.

A l'échelle d'une ville comme la nôtre, d'un arrondissement comme le nôtre, **il est donc de notre responsabilité de s'engager pleinement pour limiter notre empreinte carbone, et d'acter la sobriété comme la boussole de nos actions et de nos décisions.**

Dans cette optique, le plan de sobriété lancé par la Ville de Lyon est ainsi exemplaire. Alors que les factures de toute nature s'envolent pour les lyonnaises et les lyonnais, l'ensemble des 18 mesures décidées nous permet de maintenir tous les services public sans fermeture de musées ou de piscine comme dans d'autres collectivités, et de diminuer de 10% nos consommations énergétiques annuelles : la sobriété, oui ; l'austérité, non !

Engagés depuis deux ans dans cette démarche, nous n'avons pas attendu les injonctions du gouvernement pour agir. Les écologistes et leurs partenaires alertent depuis longtemps sur l'urgence climatique, et ont mis en place depuis 2020 de nombreuses mesures : achat de biogaz renouvelable et français pour le chauffage de nos bâtiments, investissement massif dans la rénovation thermique, ou encore mesures

interdisant le chauffage des terrasses et le fonctionnement des climatisations des commerces portes ouvertes. Les nouvelles mesures, détaillées dans ce numéro, doivent désormais entraîner un effet boule de neige et venir impacter l'ensemble du territoire, et en premier lieu nos partenaires industriels et économiques qui portent aussi une grande responsabilité dans la lutte contre le changement climatique.

Les actions de la Ville seule ne sauront être suffisantes. C'est d'ailleurs tout l'esprit du plan climat et de la démarche Lyon 2030 que d'entraîner avec nous tous les acteurs du territoire.

Je tiens enfin à saluer chaleureusement l'ensemble des habitants, habitantes et partenaires engagés dans cet effort collectif. Ce « défi du siècle » invite chacun et chacune d'entre nous à œuvrer à son échelle, et ensemble, pour la lutte contre le dérèglement climatique.

*Véronique Dubois-Bertrand
Maire du 3^e arrondissement
Conseillère métropolitaine*

Parmi vous, nombreux et nombreuses sont ceux et celles qui n'ont jamais pu parcourir les précédents exemplaires de notre journal d'arrondissement. Sensibles à vos questionnements quant à la visibilité de notre action, nous avons pris la décision de faire distribuer ce numéro et les suivants sur tout l'arrondissement plutôt que de le déposer en points relais. Nous créons aussi une newsletter numérique à compter de début 2023. Vous trouverez dans les pages suivantes les modalités pour solliciter sa réception.

SOMMAIRE

EN IMAGES	2
ÉDITO ET SOMMAIRE	3
MA VILLE PRATIQUE	4
DOSSIER	5 À 10
À LA LOUPE !	11

EN BREF	12 & 13
QUARTIERS	14 & 15
EXPRESSION DES CONSEILS DE QUARTIER	16
RETOUR SUR VOTES	17
EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES	18 & 19



MA VILLE PRATIQUE



EN ROUTE POUR 2023 !

Après deux ans marqués par l'épidémie du Covid-19, la **Mairie du 3e fête enfin ses vœux avec les habitants et les habitantes !** Madame la Maire et son équipe vous invitent à célébrer la nouvelle année dans vos quartiers. Au programme : animation musicale et échange avec les élus autour d'un buffet hivernal. Trois dates sont proposées, n'hésitez pas à participer au plus près de chez vous !

- MJC Sans Souci : 05 janvier
 - Mairie du 3e : 12 janvier
 - MJC Montchat : 24 janvier
- À partir de 18h30



BUDGET PARTICIPATIF : A VOTÉ !

Après le dépôt des idées par les habitants et habitantes, puis l'analyse de faisabilité des services techniques de la ville, la phase de vote s'est déroulée du 7 novembre au 4 décembre sur la plateforme OYE. Vous avez été nombreux à donner votre avis sur les idées déposées. Grâce à vous, 110 projets ont été choisis sur la ville de Lyon dont 23 sur le 3^e arrondissement. Ils seront réalisés dans les 2 ans. Un grand bravo à tous les porteurs de projets et votants qui se sont mobilisés pour faire vivre cette démarche de démocratie locale.



INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE VOTRE ARRONDISSEMENT

Une nouvelle newsletter voit le jour dans votre arrondissement. La première en date sera diffusée au premier trimestre 2023. Un formulaire est mis à votre disposition sur le site de la mairie d'arrondissement pour vous inscrire afin de la recevoir.



FERMETURE DE LA MAIRIE DU 3E POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉES

Afin de permettre à ses agents de célébrer les fêtes de fin d'année, votre mairie sera fermée de 12h30 à 13h30 pendant les vacances de Noël. La Mairie sera également fermée exceptionnellement les samedis 24 et 31 décembre.

Depuis le 5 décembre 2022 et jusqu'à nouvel ordre, le service Etat Civil est fermé au public dès 12h30 tous les mardis après-midi pour permettre aux agents de traiter les dossiers en attente.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : LYON FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

Depuis 2020, la Ville de Lyon et la Métropole sont pleinement investies en faveur d'une sobriété à tous les niveaux : énergie, achats, alimentation... Les scientifiques alertent depuis de nombreuses années sur le fait que les conséquences du réchauffement climatique vont se multiplier à mesure que les températures moyennes montent.

Si l'objectif est bien de limiter le réchauffement climatique à 1,5° d'ici la fin du siècle alors que ce seuil risque d'être atteint dès 2024, le climat n'est pas la seule dimension de l'environnement.

Perte de la biodiversité, déforestation intensive, disparition de terres arables, extractions à outrance de matières premières... sont autant d'atteintes graves à l'environnement. Alors, à notre échelle lyonnaise, quelles réponses sommes-nous prêts à apporter ?

Ce dossier vous présente les principales mesures déjà mises en place par la Ville et la Métropole de Lyon pour relever le défi de la sobriété.





SOBRIÉTÉ : LA VILLE DONNE L'EXEMPLE

C'est dans un contexte de tension internationale que la Ville souhaite réaffirmer la sobriété comme un levier principal de son action publique et politique.

UN ARRÊTÉ CONTRE LE CHAUFFAGE DES TERRASSES

Les terrasses chauffées produisent une émission d'un demi-million de tonnes de CO2 par an. C'est pourquoi la Ville prohibe dorénavant tous les types de chauffages extérieurs, qu'ils soient fixes ou mobiles et quel que soit leur mode de fonctionnement.

LA RÉGULATION DES TEMPÉRATURES DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

La ville de Lyon a pris la décision d'entretenir une température à 18°C dans la majorité de ses équipements.

LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du lancement de la Stratégie de Transition Ecologique du Patrimoine, expliquée par Sylvain Godinot p.7

SIGNATURE DU TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Les énergies fossiles sont la principale cause du dérèglement climatique. Afin de stopper le financement, l'exploration et l'exploitation de nouvelles capacités fossiles, la ville de Lyon a engagé sa signature sur ce traité, aux côtés notamment du Parlement européen, de l'Organisation mondiale de la santé et de nombreuses villes.

ARRÊTÉ SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE RÉGLÉMENTANT L'USAGE DE LA CLIMATISATION DANS LES COMMERCES

Les établissements commerciaux utilisant un système de climatisation ne sont plus autorisés à maintenir leurs portes ouvertes pendant que celui-ci est en fonctionnement.

ADAPTATION DU PLAN LUMIÈRE SUR 370 SITES REMARQUABLES DE LA VILLE À 3 JOURS PAR SEMAINE

L'illumination des 370 sites patrimoniaux de Lyon sera limitée au samedi soir jusqu'à 23 heures, et à titre exceptionnel lors d'évènements.

Suite à un été caniculaire et un mois d'octobre particulièrement doux, le défi énergétique est plus que jamais posé. 400 Millions d'euros sont ainsi dédiés à la transition écologique dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements, avec notamment **une action forte sur le recours aux énergies renouvelables : achat de biogaz 100% renouvelable et français pour 25% du volume consommé par la Ville, raccordement des bâtiments municipaux au réseau de chaleur urbain, solarisation des toitures des bâtiments de la Commune...**





QUESTIONS À SYLVAIN GODINOT, 2^{ÈME} ADJOINT AU MAIRE DE LYON, DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AU PATRIMOINE.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE DE LYON, AINSI QUE QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS MISES EN ŒUVRE ?

La politique énergétique de la Ville de Lyon marche sur deux jambes : la sobriété et les énergies renouvelables. **La meilleure énergie étant celle qu'on ne consomme pas, la Ville réduit d'abord ses consommations.** Nous avons créé une équipe de conseillers sobriété qui visitent les locaux, discutent avec les usagers, conseillent, règlent mieux les installations, commandent des petits travaux. Cette équipe sera doublée à partir de cet hiver. Au-delà du court terme, nous rénovons progressivement nos bâtiments pour une meilleure isolation thermique, en lançant la Stratégie de Transition Ecologique du Patrimoine. Trois bâtiments sont déjà en rénovation au niveau « bâtiment basse consommation », dont Dolet Boileau (école maternelle et crèche) dans le 3^e arrondissement. Dans le silo de la bibliothèque de la Part Dieu, nous expérimentons l'isolation en laine de chanvre, un matériau écologique local qui stocke du carbone. Les économies d'énergie sont aussi dans les priorités de la future démolition-reconstruction du gymnase Jeanne d'Arc.

Pour les énergies consommées : nos bâtiments sont alimentés à 100% en électricité renouvelable française, et à 25% en gaz renouvelable français. Pour ce dernier, dans l'arrondissement, cela correspond au chauffage de la piscine Charial, de la halle des sports Vivier-Merle, du groupe scolaire Harmonie-Rebatel et de la crèche Monbrillant.

La Ville développe progressivement la production d'énergie solaire sur ses toits.

Les personnes intéressées pourront rejoindre, début 2023, une coopérative d'investissement citoyen qui financera une première installation photovoltaïque dans le troisième arrondissement. Toutes ces actions, et bien d'autres, entrent dans le cadre de notre démarche Lyon 2030, qui vise la neutralité climatique dans 8 ans. Une démarche partenariale ouverte aux acteurs du territoire, dont les conseils de quartier.

LA VILLE VIENT D'ANNONCER UN PLAN GLOBAL DE SOBRIÉTÉ POUR FAIRE FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE. QUELS SONT LES OBJECTIFS ET MESURES IDENTIFIÉS DANS CE PLAN ?

Ce plan, un des plus ambitieux de France, a été établi avec tous les groupes politiques du conseil municipal. Il est entré en vigueur progressivement en novembre. **Notre objectif cet hiver, face à la crise énergétique, c'est de ne fermer aucun équipement, mais de baisser nos consommations de 10% en un an.** Les principales mesures sont la baisse du chauffage des équipements municipaux (sauf les établissements sociaux) et la réduction de l'éclairage urbain (en particulier, expérimentation de l'extinction totale en cœur de nuit). Les services sociaux du CCAS sont également mobilisés pour accompagner davantage les ménages en situation de précarité énergétique. La Fête des Lumières, par contre, a été maintenue : la sobriété n'est pas l'austérité. Au contraire, la transition écologique constitue une opportunité de renforcer les liens sociaux, et de développer la créativité du territoire lyonnais.

ICI, ON SE CHAUFFE AU BIOGAZ



Pour chauffer ce bâtiment, la Ville de Lyon achète du biogaz français, énergie renouvelable produite à partir de déchets agricoles

Complexe sportif Charjal



Les mesures du plan de sobriété se déclinent en 5 grands axes : le chauffage, la solidarité énergétique, les bonnes pratiques et la transformation des comportements, les travaux et mesures structurelles et enfin, l'éclairage urbain.

Ces mesures sont guidées par les principes de solidarité, d'exemplarité et par la volonté partagée de maintenir les services publics pour les Lyonnaises et les Lyonnais.

Le premier grand axe du plan de sobriété concerne le chauffage, un des premiers leviers pour agir sur les économies d'énergies. Vous pouvez retrouver l'intégralité des axes sur le site lyon.fr



La Ville de Lyon a maintenu la Fête des Lumières du 8 au 11 décembre. L'évènement présente en effet un bilan de consommation énergétique négligeable, grâce notamment à l'utilisation de techniques peu énergivores (Leds) et à la modulation des éclairages du plan lumière sur toute la période de la Fête.

FOCUS

PLAN DE SOBRIÉTÉ DE LA VILLE DE LYON

Dans le contexte du conflit en Ukraine et comme toutes les collectivités territoriales, la Ville de Lyon est impactée par la hausse du coût de l'énergie de 25 millions d'euros pour l'hiver 2022/23. Construit avec l'ensemble des groupes politiques, le plan de sobriété de la Ville de Lyon se décline en 18 mesures qui permettront d'atteindre 10 % d'économies d'énergie, tout en maintenant les services publics.

FOCUS : MESURES CONCERNANT LE CHAUFFAGE



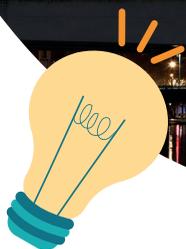
- Température à 18°C dans les équipements, excepté :
- 19°C dans les locaux administratifs, les bibliothèques, les crèches et les écoles
 - 14°C dans les gymnases (16° pour les sports type gym douce)
 - 16°C dans les équipements inoccupés plus de 24h
 - 26°C dans l'eau des piscines
 - Allumage du chauffage à partir du 1er novembre au lieu du 15 octobre



- Déclenchement de la climatisation à 28°C (mesure de moyen terme)



- Coupure de l'eau chaude des lave-mains des bâtiments publics (Eau chaude conservée dans les douches)
- Pas de baisse de température dans les résidences seniors



ET DU CÔTÉ DE LA MÉTROPOLE ?

La Métropole de Lyon est elle aussi très engagée pour limiter les effets du réchauffement climatique. Zoom sur 6 projets déjà lancés !

ZONE À FAIBLES EMISSIONS

Début 2020, 247 Zones à Faibles Emissions (ZFE) existaient déjà en Europe... et seulement 5 en France !

La Métropole fait de la lutte contre la pollution de l'air sa priorité. Pour cela : la fin des diesels et donc des Crit'Air 2, au sein du périmètre central d'ici 2026. Une réduction progressive des véhicules autorisés sera mise en place, avec une interdiction des Crit'Air 4, 3 puis 2. Cette étape supplémentaire est indispensable pour améliorer significativement la qualité de l'air et renforcer les gains pour la santé.

TARIFICATION SOCIALE DES TRANSPORTS ET SOBRIÉTÉ

Depuis le 1er janvier 2021, la politique tarifaire du réseau TCL a évolué avec une nouvelle tarification solidaire et équitable, intégrant la gratuité pour les plus précaires. Le SYTRAL a également annoncé son intention d'aller vers encore plus de sobriété, notamment en consommant moins d'électricité (adaptation du freinage, de la climatisation...).

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ET VOIES LYONNAISES

La Métropole de Lyon va investir 500 millions d'euros sur les mobilités actives, dont 280 millions dans le projet de réseau de pistes cyclables sécurisées, les voies lyonnaises. Elle lance aussi un Plan piéton unique qui va accompagner le Projet Rive Droite et Presqu'île, et d'autres quartiers dont une partie du 3e arrondissement.

RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU

Dès 2023, la gestion de l'eau redevient publique dans notre métropole. L'ambition : agir sur tout le cycle de l'eau pour mieux maîtriser sa qualité, la quantité de nos ressources en eau, et son prix. Cela permettrait, par exemple, d'instaurer une tarification différenciée de l'eau : les premiers m3 consommés, indispensables à la vie, pourraient être moins chers que l'eau consommée pour remplir une piscine ou nettoyer une voiture.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP)

Le nouveau RLP prévoit notamment l'interdiction des écrans numériques publicitaires, des publicités sur les bâches de chantier, des publicités lumineuses en toitures ; l'extinction des enseignes de minuit à 6 heures du matin, la réduction du nombre de panneaux publicitaires et de leur taille. Ceci afin de limiter les agressions visuelles. En complément de ce nouveau RLP, le Sytral mobilités va également interdire les écrans numériques dans le métro.

ECO-RÉNOV

Avec Ecoréno'v, tous les propriétaires, en copropriété, en maison individuelle ou les bailleurs sociaux peuvent être accompagnés dans leur projet de rénovation énergétique et recevoir une aide financière pour l'audit énergétique, la maîtrise d'œuvre et la réalisation des travaux d'isolation.





INTERVIEW NICOLAS PLANCHON

**ADJOINT À LA MAIRE DU 3^E ARRONDISSEMENT
DÉLÉGUÉ À L'ÉCONOMIE, À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE,
ET AU COMMERCE ET L'ARTISANAT**

— EN QUOI CONSISTE VOTRE DÉLÉGATION ?

NP : Mon rôle d'élu d'arrondissement est un rôle de facilitateur et de mise en contact. **Faire lien, informer, expliquer, associer le champ économique**, au même titre que les habitants de l'arrondissement, aux politiques publiques est une de mes priorités. Rendre compte, en temps réel, des choix et des possibilités permet la contribution effective de l'ensemble des partenaires aux projets et aux décisions. J'accompagne ainsi les acteurs économiques locaux dans leurs démarches et projets, des plus prosaïques aux plus ambitieux : comment se constituer en association, organiser une braderie, faire une demande de terrasse, mais aussi y voir plus clair dans la jungle des dispositifs auxquels ils peuvent recourir, etc.

Par ailleurs j'anime le **Conseil consultatif économique d'arrondissement**, une instance extra-municipale créée au début du mandat afin d'insuffler plus de démocratie dans la vie économique du territoire. Ce conseil se donne pour ambition de réunir tous les porteurs d'une parole collective, au premier rang desquels les associations et collectifs de commerçants, d'artisans, d'indépendants, et dispose d'un pouvoir de saisine de la mairie d'arrondissement pour proposer des projets d'intérêt général.

— TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, CE SONT DES PRIORITÉS QUI PARLENT AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ?

NP : Pour moi il n'y a pas d'opposition entre vision écologique et sociale des politiques publiques et développement économique, bien au contraire. La plus-value sociale des commerces de proximité n'est plus à prouver, et la crise sanitaire l'a bien montré : c'est le café du coin, le lien avec

nos commerçants, les restos entre amis qui nous ont le plus manqués pendant les périodes de confinement. Et il faut bien admettre que le dynamisme commercial du 3^e arrondissement participe largement à la qualité de vie de nos quartiers.

Au quotidien, les acteurs économiques se positionnent sur des projets de transition écologique : piétonisation et animation commerciale des rues, gestion et réduction des déchets des commerces et des entreprises, adaptation des artisans pour la mise en place de la ZFE*, logistique du dernier kilomètre... Autant de questions dont nos partenaires économiques se sont emparées.

« Il n'y a pas d'opposition entre vision écologique et sociale des politiques publiques et développement économique »

Sur la question de la sobriété énergétique, la Ville de Lyon a présenté en octobre une série de mesures parmi lesquelles une charte sobriété à destination des commerçants, qui rassemble 5 gestes simples pour réduire rapidement et significativement les consommations d'énergie : **éteindre les façades, vitrines et enseignes lumineuses** à 20h ou dès la fermeture du magasin, s'engager à **ne pas utiliser les panneaux numériques publicitaires** ou à les éteindre à la fermeture du magasin et à éteindre les appareils laissés en mode veille, **réguler la température** ambiante à 19°C pour le chauffage et à 27°C pour la climatisation, **fermer la porte des locaux** lorsque le chauffage ou la climatisation fonctionnent, et **mettre en œuvre des moyens à long terme** pour une gestion durablement plus sobre de l'énergie (isolation des locaux, optimisation du chauffage, réglage de l'intensité lumineuse de l'éclairage...). A noter également, le dispositif LyonEcoEnergie, soutenu par la Métropole de Lyon et piloté par la CCI Lyon Métropole, qui propose d'accompagner les PME du territoire afin de réduire leur consommation énergétique.

*Zone à faible émission

HARCÈLEMENT DE RUE : DEMANDEZ ANGELA !

8 femmes sur 10 ont peur de sortir seules le soir et la plupart des femmes a déjà été harcelée ou suivie dans la rue ou les transports en commun. Depuis la loi du 3 août 2018, le harcèlement de rue est réprimé par l'outrage sexiste et par une amende pouvant aller de 90 à 750 euros. Sur le terrain et au quotidien, le dispositif Angela permet de lutter efficacement contre les violences sexistes dans l'espace public.

Le dispositif Angela permet de créer un réseau de lieux sûrs (bars, hôtels, restaurants, commerces) dont le personnel est sensibilisé au harcèlement pour réagir au mieux et mettre à l'abri une personne qui entre dans l'établissement et demande « Angela ». Cet accueil est une solution instantanée, qui permet notamment de laisser le temps à la personne harcelée de contacter la police ou un proche si elle le souhaite.

A la suite d'une proposition faite lors des ateliers de concertation sur la place Gabriel Péri, l'idée de ce dispositif a été retenue et étendue à l'ensemble des 7^e et 3^e arrondissements.

Des sessions de sensibilisation proposées par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles et destinées aux commerçants ont déjà eu lieu dans le 7^e arrondissement et d'autres auront lieu dans le 3^e à partir de 2023.

Une journée de communication sur le dispositif a eu lieu le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, autour de la place Gabriel Péri, à la frontière des 3^e et 7^e arrondissements, avec une sensibilisation des commerçants ainsi que des passants.

VOUS ÊTES TÉMOINS DE HARCELÈMENT ? AGISSEZ GRÂCE À LA MÉTHODE DES 5D

Chacun et chacune peut agir à son niveau pour lutter contre le harcèlement de rue ! Il suffit parfois d'intervenir pour apaiser une situation. La **méthode des 5D** donne des pistes pour intervenir sans se mettre en danger :

Distraire : faire semblant de connaître la personne harcelée, demander l'heure ou créer une distraction

Déléguer : trouver une personne qui représente une forme d'autorité et lui demander de l'aide

Documenter : filmer discrètement la scène et proposer à la victime de lui fournir la preuve ou de témoigner

Diriger : demander au harceleur d'arrêter, rassurer la victime, demander de l'aide, en évitant de vous confronter directement

Dialoguer : reconforter la personne harcelée après coup, lui dire que ce qu'elle a vécu n'est pas acceptable, agir comme une personne amie.



EN BREF

LE QUARTIER DE LA PART-DIEU CONTINUE SA MUE



PLACE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE

Le réaménagement de la place des Martyrs de la Résistance, dont la concertation a eu lieu au printemps, consiste en une **rénovation sobre de la place**, pour en faire un espace public de détente et de loisirs, fortement végétalisé, sur lequel le marché alimentaire sera maintenu. La nouvelle place sera livrée à la **rentrée 2024**. En attendant le début du chantier, un aménagement temporaire s'est déployé dès cet automne pour animer la place durant un an :

« **En piste !** » : des parcours ludiques et colorés dessinés au sol pour que les enfants réinvestissent l'espace à la sortie de l'école,

« **Sous le parking, la terre** » : le bitume sera enlevé sur une partie de la place afin de créer des îlots plantés, préfiguration du renforcement de la nature prévue dans le projet définitif,

« **Table à manger, Terrasse à jouer** » : du mobilier de pique-nique et des gradins sont installés pour créer un espace de convivialité au cœur de la place.



LES ESPACES PUBLICS CŒUR PART-DIEU

Après l'aménagement des espaces très fréquentés aux alentours de la gare, imaginé par l'agence AUC, c'est l'atelier Jacqueline Osty & associés qui a été choisi pour redessiner les espaces publics au cœur du quartier. Afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains, la **nature sera renforcée** en étoffant la palette végétale existante avec de **nouvelles essences**. Ce nouveau ruban paysager sera principalement constitué du boisement Bouchut et de l'agrandissement de la place du Lac.

La création d'un **boisement urbain** rue Bouchut, à l'emplacement de l'actuelle base vie de chantier de la gare, formera un ensemble paysager d'envergure directement accessible depuis le centre commercial, la bibliothèque et la gare de la Part-Dieu.

Grâce à la restructuration de la cité administrative qui va libérer d'ici 2025 un grand espace au pied de la tour Crayon, la **place du Lac** va voir sa **superficie doublée**. Continuité végétale entre la place du Lac existante et le boisement Bouchut, l'espace sera végétalisé et équipé pour en faire un cœur de quartier apaisé pour les habitants et les salariés.

Participez à la réunion publique le 16 janvier à 19h, à l'Auditorium de Lyon. Pour en savoir plus et rester informé tout au long de la concertation :

lyon-partdieu.com/participer.



Pierre Athanaze, Vice Président de la Métropole et Véronique Dubois-Bertrand, Maire du 3^e arrondissement

RUE DES CUIRASSIERS

Le réaménagement de la rue des Cuirassiers se termine **début 2023**. La nouvelle rue rééquilibre les espaces attribués à chaque mode de déplacement en offrant des **cheminements piétons plus larges, un itinéraire cyclable dans les 2 sens et plus de nature**. Chaque usage dispose d'un espace défini et délimité : des trottoirs à l'ouest bordés d'un massif densément végétalisé, une bande cyclable protégée par des séparateurs dans chaque sens, le tout autour d'une voie de circulation automobile maintenue.

En plus des arbres existants, des arbres supplémentaires accompagneront le cheminement piéton. La rue sera également équipée de **nouveaux arceaux vélos, d'une station Vélo'v et d'espaces de stationnement pour les trottinettes**.

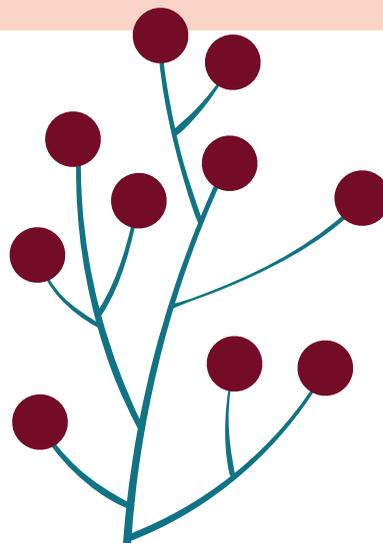


PARC MANDELA

L'esplanade Mandela va s'agrandir sur près de **1,7 hectares** au nord de l'avenue Félix Faure. Un nouvel espace vert plus vaste qui apportera un véritable **îlot de fraîcheur** au sud de la Part-Dieu. L'objectif est d'offrir un grand espace de pause et de respiration très arboré, en cohérence avec l'esplanade existante située autour du fort Montluc et de créer des espaces sportifs et de bien-être.

Le projet a fait l'objet d'une démarche de concertation entre 2019 et 2021 et les premières plantations ont eu lieu à l'hiver 2021 devant les archives départementales, pour offrir un premier espace densément planté dès l'ouverture du parc. Le chantier d'aménagement démarre dès cet automne pour une livraison à **l'été 2024**.

info@lyon-partdieu.com





QUARTIERS



MUTUALITÉ PRÉFECTURE MONCEY

LA VOIE EST LIBRE !

La voie est libre permet aux piétons, le temps d'une journée, d'être prioritaires sur des voies habituellement dédiées aux voitures. Vous pourrez ainsi déambuler sur une chaussée apaisée et être accueillis par vos commerçants de quartier. Ce samedi 17 décembre, plusieurs animations et évènements auront lieu sur la Place Gabriel Péri, de 10h30 à 19h, dans le cadre de la Voie est Libre. Pendant la journée, le nord de la rue de Marseille, la rue Basse Combalot, la rue Pasteur ainsi que la place Gabriel Péri seront piétonnisées. Des stands associatifs seront présents autour de la place. Vous pourrez ainsi retrouver, en fonction de l'heure de la journée, jeux géants et fanfare.



VOLTAIRE PART-DIEU

PROJETS GAZOUILIS

Dans le cadre de la programmation artistique de la Fête des Lumières 2022, la ville de Lyon a initié un projet participatif et écoresponsable sur le 3ème arrondissement : Gazouillis. En collaboration avec l'artiste BIBI, le projet Gazouillis vise à réaliser une installation de 300 oiseaux lumineux Place Voltaire, à l'aide de matériaux plastiques recyclés. Dans le cadre de ce projet, une large opération de mobilisation a permis de collecter 1200 bidons en plastique (1,5 à 5 litres, translucides, blancs ou de couleur) nécessaires à la création de l'œuvre.





VILLETTE PAUL BERT

ANCIEN HÔTEL SOCIAL RIBOUD : POURQUOI LES ARBRES ONT-ILS ÉTÉ ABATTUS ?

Vous avez été quelques-uns à vous émouvoir de la disparition de quelques arbres qui bordaient l'ancien Hôtel Social de LAHSO, rue Riboud. La coupe de ces arbres a malheureusement été jugée nécessaire par la direction des espaces verts, pour des raisons sanitaires et de sécurité.

En effet, ces arbres ont été fragilisés par des années d'élagage drastique, provoquant la pousse de multiples réitéras : de nouvelles branches issues de la réaction aux traumatismes subis par l'arbre, à la croissance vivace et anarchique, qui poussent sur l'arbre affaibli. Ces rejets risquent de se rompre sous les vents. Les érables argentés dont il est question présentaient ces dernières années de multiples ruptures, dont la dernière date de cet été, avec une chute de branche sur la voirie.

De plus, l'ancien hôtel social protégeait jusqu'à présent ces arbres, qui n'avaient alors que peu d'occasions d'être confrontés aux vents dominants. La démolition du bâtiment va entraîner une forte modification de l'environnement, et les arbres auraient alors été sujets à des ruptures encore plus importantes. Le terrain en question devant accueillir une école provisoire, il était important de pouvoir garantir la sécurité des enfants. La mairie étudie désormais la possibilité de replanter d'autres sujets avec la participation des écoliers.



SANS-SOUCI DAUPHINÉ

UNE NOUVELLE BOÎTE À LIVRE À LIVRE À SANS SOUCI

Grâce à l'initiative du conseil de quartier Sans-Souci Dauphiné et à sa collaboration avec le Grenier de Lasho, une nouvelle boîte à livre a vu le jour place du château, devant la nouvelle MJC Sans-Souci. Venez trouver de merveilleux livres déposés par les habitants du quartier, ou vous débarrasser de vos livres encombrant pour leur offrir une deuxième vie !



MONTCHAT

UNE RUE JULES VERNE APAISÉE ET VÉGÉTALISÉE

La rue Jules Verne a été aménagée cet été pour apaiser la circulation aux abords de l'école. Le passage à sens unique de la rue a permis de créer une piste cyclable et des espaces dédiés aux plantations d'arbres et de végétation basse, sécurisant ainsi les entrées et sorties des écoles maternelle et élémentaire.

Cet automne, les écoliers de Jules Verne ont été mis à contribution pour la plantation des végétaux : rosiers, aromatiques (thym, sauge, lavande) et plantes vivaces et ornementales (bambou sacré, orpin, armoise des rivages, ail ornemental, œillet de corse, coquelourde des jardins ...) font désormais partie du paysage !

La rue Jules Verne fera prochainement l'objet d'une intervention artistique pour finaliser l'aménagement, avec la réalisation d'une fresque au sol par l'artiste Fouapa du collectif Akka Studio, après un travail auprès des enfants.



— MONTCHAT

À l'occasion des Journées Métropolitaines du Patrimoine 2022 qui valorisent les femmes et les hommes venus enrichir l'agglomération lyonnaise, nous nous sommes posé la question de la diversité des Montchatois : qui sommes nous ? D'où venons-nous ? Quels sont les profils ? Vous êtes 90 à avoir répondu au questionnaire. 2/3 sont des femmes. 10 % des consultés sont nés ici, 60 % sont arrivés depuis 2000. Les origines régionales sont très variées avec une prépondérance lyonnaise et régionale. Les Montchatois ont des liens personnels dans de nombreux pays. La question des savoir-faire professionnels et amateurs a amené des réponses très fournies et diversifiées : beaucoup de talents dans notre quartier ! Voir le blog pour les détails < <http://montchatdu20au21.canalblog.com> >

Infos : cdqmontchat@gmail.com

Facebook : conseil de quartier de Montchat



— MUTUALITÉ PRÉFECTURE MONCEY

Jeudi 24 novembre, un nouveau bureau s'est constitué pour votre conseil de quartier. N'hésitez pas à prendre contact avec lui afin de vous impliquer dans les projets à venir sur votre territoire !

Infos : cq.mutualiteprefecturemoncey@mairie-lyon.fr



— SANS-SOUCI DAUPHINÉ

Retour sur la fête du quartier/vidé-greniers que nous organisons chaque année fin septembre. Une quinzaine de bénévoles se sont relayés de 5h00 à 19h00 pour le bon déroulement de la journée. Plusieurs associations du quartier ont répondu présentes pour former un mini village associatif. Les recettes de cette journée ont été versées intégralement à de la Flamme de la vie, une association qui offre des loisirs et organise des séjours aux enfants et jeunes malades des hôpitaux de la région Rhône-Alpes-Auvergne. Une belle journée dans la convivialité et le partage !! Prochaine édition samedi 23/09/2023. Vous avez des idées et vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre quartier, contactez-nous, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir. En attendant les prochaines rencontres, toute l'équipe du Conseil de quartier souhaite à tous les habitants et habitantes de belles fêtes de fin d'année !

Infos : cq.sanssoucisdauphine@mairie-lyon.fr
<https://www.facebook.com/cdqsanssoucidauphine>



— VOLTAIRE PART-DIEU

A l'occasion de la semaine bleue des seniors, notre Commission Culture de notre Conseil de Quartier a organisé de façon remarquable avec l'étroite collaboration de la Mairie du 3^e arrondissement une soirée spectacle "Artisdici" d'une heure et demie au Palais de la Mutualité qui fera date (Vendredi 7 Octobre 2022) dans l'histoire déjà bien chargée de notre Conseil de Quartier Voltaire Part Dieu. Merci Madame La Maire pour son discours chaleureux, merci aux 3 Chorales pour leur participation très applaudie et dans une salle bien garnie. Enfin Merci aux membres bénévoles de la Commission Culture aidés par ceux de la Commission Urbanisme pour leur participation tant aux préparatifs qu'au déroulement impeccable de cette soirée inoubliable : les Annie, Régine, Marie-Thérèse, Simone, Dominique, Jean-Michel, Pierre, Jean, Lionel et Bernard dirigés par l'incontournable présentateur de spectacle Pierre Decosse. La même équipe a de nombreux projets en cours qu'elle espère menée à son terme: une Exposition de travaux d'Artisans dans la salle des Expositions de la Mairie du 3^e Arrondissement le vendredi 18 novembre de 18H à 20H. Enfin notre Commission Urbanisme n'est pas en reste, car elle organise des Réunions d'informations sur l'Urbanisme Temporaire, les modes de déplacement en relation étroite avec la SPL Lyon Part-Dieu pour la Place des Martyrs notamment et le projet de Réaménagement de la Place du Lac avec le groupe scolaire André Philip.

Espérant répondre à vos attentes,

Le Président du Conseil de Quartier Voltaire Part- Dieu,
Bernard VALLON.

Infos : cq.voltairepartdieu@mairie-lyon.fr
Facebook/Conseil de quartier Voltaire Part-Dieu



— VILLETTE PAUL BERT

Texte non-communicué

Infos : cq.villettepaulbert@mairie-lyon.fr



Pour connaître le conseil de quartier dont vous dépendez et vous inscrire : mairie3@mairie-lyon.fr

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 18 OCTOBRE

APPROBATION DE LA CONVENTION CADRE ENTRE LA VILLE DE LYON ET L'ASSOCIATION COOPAWATT

En mai dernier, la ville de Lyon a été lauréate du programme européen « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes » d'ici 2030. Cet objectif nécessite de réduire notre consommation d'énergie et de remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables, notamment par de l'énergie photovoltaïque. Afin d'accélérer la transition énergétique citoyenne, la ville de Lyon souhaite s'appuyer sur l'expérience et le savoir-faire de Coopawatt. L'objectif : renforcer la participation des Lyonnais-es autour de projets citoyens de solarisation et de faciliter l'action d'associations soutenant le développement local et participatif autour de la transition énergétique.

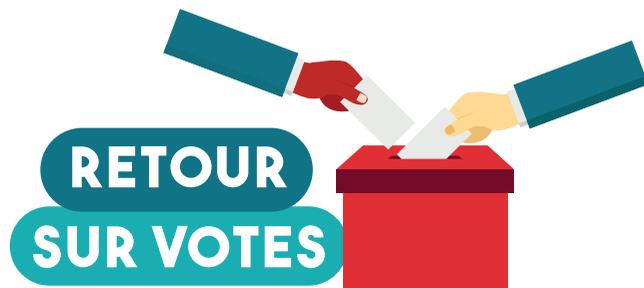
Coopawatt est une association créée en 2016, qui est intervenue auprès d'une centaine de collectivités et d'une vingtaine de communautés énergétiques citoyennes depuis sa création. Elle mène actuellement, entre autres, le programme « Accélération » soutenue par la région AURA et le programme « A nous l'énergie » appuyée par la métropole de Lyon.

Le 12 janvier, rendez-vous à l'hôtel de ville de Lyon à 18h30 pour le lancement officiel des centrales solaires citoyennes lyonnaises.

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : BILAN ANNUEL DE LA VILLE DE LYON

Comme chaque année, la Ville de Lyon a présenté un rapport sur sa situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Celui-ci présentait ses efforts en termes de politique de ressources humaines, de prise en compte de l'égalité femmes-hommes en tant qu'enjeu transversal dans les politiques publiques, de promotion d'une culture commune de l'égalité et les ressources dédiées en 2021.

Parmi les informations à retenir :



- L'écart des salaires a été réduit de 17,8 % en 2018 à 12,9% en 2020.
- La mise en place d'un Budget sensible au genre pour repérer et mesurer les inégalités sur l'intégralité du budget de la Ville
- L'accompagnement des femmes vers l'emploi, notamment pour les solutions de garde d'enfants, l'accès à la formation ou à la reconversion
- La sensibilisation des professionnels de l'urbanisme à la place des femmes dans l'espace public
- La lutte contre les violences faites aux femmes avec la création de 3 postes d'intervenants sociaux en commissariat.
- La Prévention des violences sexistes et sexuelles avec 2 000 élèves sensibilisés à la problématique.

LA VILLE ADOPTE SON NOUVEAU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Contrat Local de Santé permet de définir les grandes orientations d'une ville en matière de santé. C'est un outil porté conjointement avec l'Agence régionale de santé Auvergne Rhône Alpes, qui aborde les différentes thématiques dont la Ville et ses partenaires se font une priorité, par exemple la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé, la prévention en santé, la lutte contre les maladies liées à des expositions environnementales, l'amélioration de l'accès aux droits de santé... La Ville de Lyon vient d'adopter son nouveau Contrat Local de Santé pour la période 2022-2027. Un contrat défini au terme d'une grande concertation de l'ensemble des acteurs du territoire, et qui a pour socle une démarche de santé globale, où s'imbriquent santé humaine, santé animale et santé de l'environnement. Cette approche pluridisciplinaire est nécessaire pour la bonne prise en compte des enjeux sanitaires, avec un travail fort sur la prévention et l'amélioration de l'environnement de vie des habitants.



EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



MAJORITÉ

Les écologistes

A compter du 1er septembre 2023 (périmètre central) et du 1er septembre 2024 (périmètre étendu), les véhicules Crit'Air 4 et 5 n'auront plus la possibilité de circuler dans Lyon. Ce seront ensuite au tour des Crit'Air 3 d'être interdits sur le périmètre étendu à partir du 1er septembre 2025 puis les Crit'Air 2 à cette même date, sur le périmètre central. La ZFE arrive donc enfin ! Enfin, car la réduction de la pollution liée aux voitures particulières dans notre ville n'est pas une lubie écologiste, mais une réelle nécessité légale, urbanistique, environnementale et démocratique.

Une nécessité légale car elle nous est imposée par la loi Climat et Résilience du 24 août 2021. Nous appliquons donc la loi.

Une nécessité urbanistique car la ville des années soixante dont nous avons hérité pour composer le paysage lyonnais est totalement accaparée par la voiture. Hors, toutes les lyonnaises et tous les lyonnais ne disposent pas de véhicule. Nous pouvons donc aujourd'hui nous demander pourquoi tout cet espace est réservé à un seul groupe d'usagers de la ville. Il est temps de questionner ces chaussées quasi intégralement aménagées pour la circulation automobile, alors que les trottoirs piétons ne prennent place qu'à la marge, ne laissant d'espace, ni pour les marcheurs, ni pour les cyclistes, ni pour les jeux des enfants.

Une nécessité environnementale car aujourd'hui la rue est tellement bitumée que nous manquons d'arbres

qui rafraichissent la ville, de haies qui abritent les insectes, de potagers urbains, et l'écoulement de l'eau de pluie est dramatique, créant des inondations dès que la pluie s'invite sur notre ville.

Et enfin une nécessité démocratique car la circulation routière est la cause principale de la pollution en ville. A l'échelle de la France, on estime entre 40 000 et 100 000 le nombre de décès prématurés provoqués chaque année par la pollution de l'air. C'est donc un enjeu de santé publique, que de permettre un plus juste partage de l'espace pour toutes et tous.

La mise en place de la ZFE représente donc une question de justice car il s'agit tout d'abord de cesser de mettre en danger la santé des plus faibles en réduisant drastiquement les particules fines. Les résultats seront rapides et probants, une ville comme Madrid en Espagne nous l'a montré.

Ensuite nous devons changer de modèle et accepter que nos habitudes soient questionnées. Quand on sait aujourd'hui le prix du mètre carré à Lyon, est-il normal de consacrer tant d'espace aux véhicules à moteur ? Peu à peu nous sommes de plus en plus nombreux à nous déplacer à vélo, à pied ou en transport en commun, et à renouer avec notre ville. Il ne s'agit bien sûr pas de supprimer la voiture car certains en ont besoin et bénéficieront des dérogations ad hoc. Mais il est grand temps que ceux qui ont la possibilité d'utiliser les mobilités douces le fassent par solidarité envers les plus faibles et par souci de notre environnement.

Il est aujourd'hui difficile d'imaginer se

passer de voiture. Mais relevons le défi pour apaiser notre ville et pour la rendre soutenable et durable. Les effets seront immédiats et en tous points bénéfiques. Cette mue passe également par un engagement fort de notre collectivité en matière de transports en commun et d'aménagement cyclables, notre Métropole sera au rendez-vous, cela ne fait aucun doute. Notre groupe politique est fier de ces mutations à venir et nous saurons vous accompagner dans ce changement de modèle qui profitera à chacun et chacune d'entre nous. Nous appliquons sans tarder cette mesure que vous attendiez, et pour laquelle vous nous avez élus, car malheureusement, une fois de plus, le gouvernement ne saisit pas l'urgence..

David Clerc, Sylvie Corbel-Copin, Grégory Doucet, Véronique Dubois-Bertrand, Arthur Duvivier, Akif Ekinci, Marie-Loup Fall-Guérin, Monique Guérin, Silvère Lataix, Bertrand Maes, Michael Maire, Julie Nublat, Philippe Petiot, Isabelle Prin, Philomène Récamier, Marion Sessieq, Steven Vasselin, Marie Vidal, Emmanuel Vivien

lesecologisteslyon.fr



Lyon en Commun

Avec le Plan Sobriété de la Ville de Lyon, conçu avec les groupes de la majorité et de l'opposition, nous faisons collectivement acte et preuve de responsabilité en prévoyant de diminuer de 10% en un an les consommations énergétiques de la Ville. Il ne s'agit pas d'être dans l'affichage mais bien de répondre à un devoir : celui d'assurer le service public dans un contexte d'inflation économique. Nous nous félicitons d'ailleurs du choix de ne fermer aucun équipement public malgré des bilans énergétiques inquiétants auxquels nous devons répondre sans tarder.

Rappelons-le ! Pas de sobriété sans liberté, sans égalité, sans fraternité, notre devise républicaine reste éminemment pertinente et nécessaire. Aussi, Lyon En Commun soutient les salariés grévistes pris dans l'étau d'une inflation qui universalise la précarité, bien loin du rêve Républicain, mis en sommeil par des décennies de dépeçage des biens communs et des services publics.

Lyon en Commun 3^e : Nouria Mahmoudi, Nicolas Planchon, Thibaud Roche, Martine Souvignet

Groupe Socialiste, la gauche sociale et écologiste

La santé et la prévention font partie des priorités de notre groupe.

Notre majorité fait de l'enfance sa priorité. L'éducation est ainsi notre premier poste d'investissement pour le mandat.

Cet engagement nous le poursuivons dans les cantines scolaires. Avec 26 500 repas servis chaque jour, la Ville doit sensibiliser sur le rôle d'une alimentation de qualité et agir dans ce sens. Dès la rentrée, les écoliers pourront ainsi profiter de 50% de produits bio (objectif à terme : 100%), 50% de produits locaux et 100% de viande bio ou label rouge. Cette alimentation de qualité, nous la mettons en place sans aucun surcoût pour les familles, car tous les enfants doivent avoir accès à une alimentation saine et de qualité, il s'agit d'une mesure de justice sociale.

Amandine Barioz-Planche, Jacques Balandjian, Stéphanie Léger

Parti Communiste Français

10% de conso électrique en - = 25 Millions/€ de facture en + ? La ville ne devrait pas acheter de quoi chauffer ses écoles sur un marché spéculatif ! Refaisons de l'énergie un service public.

Plus d'infos :
hugo.patouraux@mairie-lyon.fr
Hugo Patouraux, Parti Communiste Français

OPPOSITION

Droite, Centre et Indépendants – Pour Lyon

Texte non-communicué.

Etienne Blanc, Béatrice de Montille, Thierry Ricard, Goveille Tandonnet et le groupe "Pour Lyon" Richard Brumm, Carole Bruillon

Groupe Progressistes et Républicains Lyon

Guillotière : Une nécessaire sobriété qui ne doit pas faire oublier les problèmes du quartier

Alors que les prix de l'énergie fluctuent et où la sécurité de nos approvisionnements pourrait être menacée, il est nécessaire que chacun participe, selon ses moyens et ses besoins, à l'effort de sobriété qui nous est demandé.

Selon ses besoins, cela signifie que certaines politiques, comme celles, nécessairement prioritaires, liées à la résolution des difficultés de la place Gabriel Péri, doivent être maintenues et renforcées, si l'on ne veut pas hypothéquer les efforts engagés.

Guy Corazzol, Georges Képénékian, Catherine Panassier

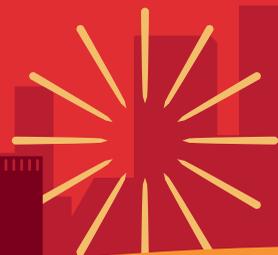
Contact :
progressistes.republicains@gmail.com

Venez fêter
la nouvelle
année!

2



0



12
JAN

à la mairie
du 3^{ème}

À
18H
30

2

05
JAN
à la MJC de
Sans Souci



24
JAN

à la MJC
de Montchat

VOEUX DE
LA MAIRIE

SCANNEZ POUR +
D'INFORMATIONS

